



**COOPERATION BILATERALE DE WALLONIE - BRUXELLES
AVEC LA REPUBLIQUE DU BENIN**

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION A MI-PAROURS
DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET
Programmation 2019-2023**

Identification du projet

1. **Intitulé du projet :** Appui à l'intégration scolaire et socio-culturelle des sourds au Bénin
2. **Date de la session de la Commission mixte ayant approuvé le projet :** Octobre 2018
3. **Durée d'exécution du projet :** 2019-2024
4. **Axes de coopération**
 - Eau
 - Culture, Tourisme et Patrimoine
 - ✓ **Capital humain**

Evaluation des objectifs, résultats et activités

5. **Pertinence**

- **Comment le contexte général a-t-il évolué depuis le démarrage du projet ?**

Le contexte général relatif à la prévention de la surdité a peu évolué au Bénin : toujours pas de dépistage néonatal ni de prise en charge précoce. La technologie et le prix des appareils auditifs restent inabordables, l'implant cochléaire est inenvisageable.

Les décrets d'application de la « loi portant Protection et Promotion des droits des personnes handicapées » votée en 2017, ont été élaborés par le gouvernement et les acteurs de la société civile, toutefois ils ne sont toujours pas d'application. ASUNOES-Bénin a rendu accessible cette loi aux personnes sourdes à travers un livret imagé et facile à comprendre grâce à l'appui du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR 2018).

Les actions du Centre d'Accueil d'Education Inclusive des Sourds (CAEIS), évoluent aussi bien sur le plan national, sous régional et international :

- Sur le plan national, le programme PASEB, financé par le Danemark, a changé de sigle pour devenir le PME 3 (Partenariat Mondial pour l'Education). Le PME qui se limitait aux 9 communes du Département du Zou s'est élargi aux 6 communes du département des Collines. L'objectif est de faciliter une éducation inclusive pour les enfants en situation de handicap. L'Équipe d'ASUNOES-BENIN, du fait de son expérience depuis plus de 20 ans, a été choisie pour accompagner le volet Intégration Scolaire des Enfants Handicapés (ISEH). Elle dirige spécifiquement le volet surdité. De plus, ASUNOES-BENIN s'est engagée dans plusieurs projets de restauration des valeurs citoyennes des personnes sourdes, d'autonomisation économique des femmes sourdes et de promotion de la langue des signes.

- Sur le plan régional, soutenu et financé par l'ONG belge « Sensorial Handicap Cooperation » (SHC), ASUNOES-BENIN a signé, depuis 2019, un partenariat avec l'École les CAJOUTIERS de Dakar au Sénégal, avec des formations qui alternent à Dakar et sur place au CAEIS à Porto-Novo. L'objectif est que l'équipe d'ASUNOES-BENIN forme des enseignants de cette école à la langue des signes et à la pédagogie inclusive. Ainsi, l'expérience du modèle d'inclusion du CAEIS est montrée en exemple au sein d'un projet sous-régional. Celui-ci porte sur l'accès des personnes déficientes sensorielles aux services de prévention, de détection et d'accompagnement en Afrique de l'Ouest francophone (DéfiSens-A0).

- Sur le plan international, ASUNOES-BENIN a développé avec ses associations sœurs ASUNOES-Belgique et ASUNOES-France des actions pour l'éducation inclusive des sourds et pour l'aide aux enfants pendant la pandémie de COVID 19. ASUNOES-Bénin continue sa participation au sein du Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et du Langage (RFDSL) dont fait partie l'Institut Royal des Sourds et Aveugles (IRSA) de Belgique. L'assemblée générale du RFDSL qui devait se tenir à Porto-Novo en 2020 a malheureusement dû être annulée à cause de la pandémie.

- **Le projet s'intègre-t-il toujours dans la politique sectorielle du pays ?**

Ce projet s'intègre toujours dans la politique sectorielle du pays. Il s'inscrit plus précisément dans le Plan Sectoriel de l'Education béninoise (PSE). Le projet répond à la vision de l'Etat béninois exprimée ainsi : « En 2030, le système éducatif du Bénin assure à tous les apprenants, sans distinction aucune, l'accès aux compétences, à l'esprit d'entrepreneuriat et d'innovation qui en font des citoyens épanouis, compétents et compétitifs, capables d'assurer la croissance économique, le développement durable et la cohésion nationale » (PSE, page 74). Le projet s'intègre également dans le Plan d'Action du Gouvernement dont l'objectif au niveau éducatif est entre autres la promotion d'une éducation de qualité et inclusive (PAG 2021-2026).

- **La définition du projet (objectifs, résultats, activités et ressources) est-elle toujours adaptée à la problématique de départ ?** La définition du projet est toujours adaptée à la problématique de départ. Les modifications qui ont eu lieu sont liées à la situation sanitaire due au COVID 19. Ce sera explicité dans le point suivant.

6. Efficacité

- **Rappelez l'objectif global et les objectifs spécifiques du projet.**

Objectif global :

Assurer la pérennité du Centre d'accueil, d'enseignement et d'intégration des sourds (CAEIS) de manière à renforcer la capacité et le savoir-faire original de l'école de Louho, afin de promouvoir une éducation de qualité pour tous, avec une attention particulière pour les jeunes sourds, de leur donner les moyens d'accéder à un métier, d'être intégrés dans la société et de trouver leur autonomie sociale, économique et culturelle.

Objectifs spécifiques :

- Maintenir le niveau de réussite aux examens pour les jeunes sourds comme pour les entendants ;
- Renforcer le niveau de réussite au baccalauréat des élèves sourds
- Equiper les ateliers
- Former les élèves orientés vers les formations professionnelles.

- **Quand le projet a-t-il effectivement démarré ?**

Le projet a effectivement démarré en 2005 quand le directeur d'Alpha-Signes a accepté de recevoir en stage pour 3 mois à Bruxelles le directeur fondateur du CAEIS de Porto-Novo, M. Raymond Sekpon. Par la suite, un dossier de coopération a été introduit auprès de la COCOF à partir de 2011. Pour des raisons particulières, ASUNOES-Belgique, constituée légalement en ASBL, a pris le relais de cette coopération en 2016.

- **Quelles sont les différentes activités réalisées depuis la phase du projet initiée en 2019 ?**

Année 2019

- Du 19 janvier au 16 février, stage de 8 élèves en logopédie de la Haute Ecole Robert Schuman (HERS) de Libramont, encadrées par leur professeur Mme Dominique Gillain et Thierry Renglet, professeur d'audiologie, (également président de SHC). Tous les enfants qualifiés de sourds ont eu un audiogramme. Christelle Sekpon, l'orthophoniste de l'école, formée à l'ENAM de Lomé grâce à une bourse de la coopération belge, a été formée pour les réaliser elle-même. Deux appareils ont été laissés à l'école de Louho
- Entre janvier et mai : deux stages de 3 mois à l'École de Louho pour deux étudiantes de HE2B (3e année de bachelor) : Amandine Gilbert, étudiante en ortho-pédagogie et Marie Frère (FLE) qui a développé des outils pédagogiques s'appuyant sur la mémoire visuelle (cartes mentales) et a accompagné les candidats aux examens du BEPC et du BAC en français.

- Mission pendant leur congé de Paques du 5 au 14 avril de 4 professeurs dont 3 de l'IRSA - Gaelle Graindorge, Sarah Denis (accompagnée de Christophe Doumont, professeur d'histoire et d'éducation civique) ainsi que Pierre Delforge (prof d'informatique) pour un projet culturel d'Education à la citoyenneté universelle et solidaire soumis au WBI.
- Avec l'aide financière du Bureau International Jeunesse, une dizaine d'adolescents sourds sont partis au Bénin du 7 au 17 avril. Ils étaient encadrés par deux éducateurs spécialisés du Centre d'hébergement et d'accueil pour enfants sourds et malentendants « **La Clé** » situé à Schaerbeek <<http://lacleasbl.be/>>, Philippe Havaux et Dimitri Janssens, ainsi que Narcisse Yévi (ancien élève de Louho et premier bachelier sourd, travaillant actuellement à Bruxelles au CREE) et Françoise Ducarme interprète en LS, du Centre Comprendre et Parler (<https://www.ccpasbl.be>)
- Fin mai-début juin : organisée par ASUNOES-Belgique, participation culturelle au Festival International de théâtre d'enfants à Toulouse (France) présentation de la pièce « justice revendiquée » jouée par de jeunes artistes sourds et entendants – Tournée en France (12 personnes) s'achevant par une prestation à Bruxelles dans les locaux de l'IRSA le mardi 28 mai. <http://www.asuno-es-benin.org/articles/le-sournal-numerique/parteneriats-en-belgique-au-cours-de-lannee-2019-et-participation-au-fite-a-toulouse>
- Du 29 juin au 28 juillet : stages d'un mois à Oxfam – Solidarité pour la formation de deux béninois (binôme sourd/entendant), Didier Hegbe et Brice Hounkonnou, comme techniciens support PC/réseau, sous la supervision de M. Serge Schoevaert et Floribert Nganyolo Fondo. A leur retour, le binôme s'est chargé de la salle informatique et la maintenance des ordinateurs.
- Septembre 2019 : arrivée à Bruxelles pour la préparation d'un master en anthropologie à l'ULB, de Carlos Dindin, accueilli chez la présidente d'ASUNOES-Belgique qui a facilité ses démarches. Ancien élève du CAEIS, président de l'association des interprètes béninois en langue des signes (ATILS) était titulaire d'une licence en sociologie obtenue à l'Université de Porto-Novo.
- Du 20 au 2 novembre : mission au CAEIS pour la formation des jeunes interprètes béninois (membres de AITLS-BÉNIN) par Cécile Dupuy, professeur de Français au Lycée français Jean Monnet de Bruxelles, examinatrice au baccalauréat pour la LS, et Pascaline Brillant, interprète en langue des signes exerçant en Belgique. La mission avait été préparée avec Carlos Dindin en liaison avec le nouveau président d'ATILS, Fulgence DJIVOH. <http://www.asuno-es-benin.org/articles/non-classe/formation-des-jeunes-interpretes-beninois-en-langue-des-signes>

Puis, tous les voyages prévus pour 2020 et 2021 ont été annulés, les contacts continuant à se faire exclusivement à distance. Le stage en éducation spécialisée de Raymond Sekpon et Kozime Waidi au centre d'hébergement des jeunes sourds de « la Clé » à Bruxelles a été repoussé à deux reprises pour se réaliser finalement en octobre 2022. La formation universitaire et la recherche de Carlos Dindin sur son sujet relatif à l'intégration inclusive des sourds en Belgique se trouvant entravées par la situation sanitaire obligeant les établissements scolaires à recentrer les activités pédagogiques sur l'essentiel et ne permettant pas l'entrée de personnes extérieures à l'encadrement pédagogique habituel. L'école Sainte-Marie de Namur (projet Ecole et Surdité) doit être spécialement remerciée pour avoir facilité le travail de recherches de terrain de l'étudiant (Diplôme obtenu en juin 2022).

- **Le projet a-t-il pu se développer comme prévu et dans les temps prévus ? Dans la négative, veuillez justifier les modifications du plan de travail et/ou du chronogramme d'exécution.**

En mars 2020 a été instauré un cordon sanitaire autour de Porto-Novo et les écoles ont fermé leurs portes, les élèves ont été renvoyés chez eux. La situation était critique à Louho, en particulier pour 33 pensionnaires incapables de rentrer dans leurs familles. Les prix des produits alimentaires ont flambé sur les marchés, les familles perdaient leurs ressources financières. D'après la comptable de l'école, ils avaient en caisse de quoi couvrir la nourriture pour 14 jours maximum, et on ne savait pas combien de temps la situation allait durer. Afin de pouvoir nourrir les internes pendant le confinement, le directeur a sollicité le soutien du Programme alimentaire mondial (PAM), sans succès. ASUNOES-Belgique a contacté le WBI pour une aide d'urgence destinée à l'alimentation des enfants, ce qui a été accordé : une partie conséquente du subside 2020 a été consacrée à la prise en charge de postes de nourriture (4 226 sur un total de 7833 euros).

L'encadrement de l'école a sensibilisé les élèves pour le comportement à adopter : l'accent a été mis sur l'apprentissage des "gestes barrière" avec une vidéo en langue des signes : https://1drv.ms/v/s!FjIIWzr5_grgYF6aGhrckNEMDR5ZDgkDA

Un autre partenaire, Pharmaciens sans frontière-Vendée, a financé le matériel pour le lavage de mains.

Le solde du subside était consacré à :

- l'équipement de la salle informatique

- la réalisation d'un DVD destiné à l'appropriation de la loi de la promotion et de la protection des personnes handicapées avec interprétation en langue des signes accompagnant la réalisation du livret qui a déjà été réalisé par ASUNOES-Bénin en 2018 (avec le soutien de la coopération suisse).

<https://www.facebook.com/watch/?v=345098276237803>

Le financement de ces deux projets s'est étalé sur 2 années (2020 et 2021).

De plus, en 2021, un financement a été destiné à l'équipement des élèves pour leur formation en énergie solaire, formation qualifiante leur permettant de trouver un emploi dans un secteur professionnel en plein développement au Bénin <https://www.facebook.com/ASUNOES.BeninCAEIS/videos/577797723191553>

Par ailleurs, grâce à des financements annexes, l'accent a été mis sur un projet intitulé « Accès des femmes malentendantes et sourdes de l'Ouémé à l'emploi et aux activités socio-économiques »

Entre le 5 août et le 4 novembre 2020, deux femmes sourdes, Christine Olohounto Heviefio et Georgette Hounnakin, accompagnées de deux interprètes, ont suivi une [formation au Centre Songhai de Porto-Novo](#) afin d'apprendre la transformation des produits alimentaires. Par la suite, en 2021, elles ont organisé, au profit des membres de l'Association des Femmes sourdes et malentendantes de l'Ouémé (AFSMO), un atelier de formation sur la transformation du soja (farine et fromage), la fabrication de l'huile de palme, la fabrication des yaourts et des jus de fruits (bissape, ananas, citron et baobab). Tout ceci se fait en coordination avec Sénock Ountin, ancien élève de l'Ecole de Louho formé au lycée technique agricole d'Awajere, qui supervise la production des produits alimentaires de la ferme de Sakété, laquelle a bénéficié du soutien d'ASUNOES-France pour les plantations.

<https://www.facebook.com/ASUNOES.BeninCAEIS/videos/698948664158469>

Cette action a pu avoir lieu grâce au subside octroyé par la Commune d'Uccle dans le cadre de la Solidarité Internationale. L'ASBL « Femmes d'Europe » a quant à elle octroyé un subside pour la construction d'une boutique, qui a été achevée de construire en décembre 2020. La commune de Sambreville, par l'intermédiaire de son bourgmestre JC Luperto, a également apporté son soutien aux actions.

- **La pandémie COVID 19 a-t-elle eu des répercussions sur la mise en œuvre du projet ? Si oui lesquelles, quelles solutions avez-vous pu mettre en place et quels enseignements en tirez-vous ?**

Tout au long des deux années 2020 et 2021, l'encadrement de l'école a continué à sensibiliser les élèves pour le comportement à adopter face à la pandémie de COVID 19 : l'accent a été mis sur l'apprentissage des "gestes barrière" avec également une vidéo en langue des signes.

Si officiellement le Bénin a compté peu de cas confirmés de COVID 19 et peu de décès dans sa population, l'OMS a revu considérablement à la hausse les chiffres des contaminations. Par ailleurs, les échanges ont été entravés par la fermeture des frontières et l'incapacité d'organiser des voyages. Mais cette pandémie a mis aussi en exergue les rumeurs les plus folles qui se répandaient à travers les téléphones portables et les pages facebook des personnes sourdes qui n'avaient pas accès aux informations officielles. Si bien que lorsque la campagne de vaccination de la population a commencé le 29 mars 2021, malgré la disponibilité des vaccins et l'installation dans tout le pays de 78 centres, la couverture vaccinale est restée faible et insuffisante pour assurer une immunité collective à la population en général, ce qui rend le pays vulnérable à des vagues potentielles de l'épidémie à l'avenir et à l'apparition de possibles variants du virus. Les autorités reconnaissent que « l'ennemi commun désormais n'est plus la Covid-19, mais la désinformation ».

En juin 2020, ASUNOES-Belgique en partenariat avec ASUNOES-Bénin a déposé un dossier répondant à l'appel à projet lancé par le WBI « *Programme de cofinancement de projets d'éducation et de partenariat pour la citoyenneté mondiale et solidaire 2020* ». Ce projet portait sur la traduction en langue des signes béninoise des messages de sécurité sanitaire et d'apprentissage des gestes barrières pour faire échec à la transmission du coronavirus, puis il a intégré l'information et la sensibilisation à la vaccination. Il prenait appui sur toutes les

structures pour sourds recensées dans le pays : écoles, églises, associations... On a constaté en effet, dans de nombreux pays du monde, des progrès réalisés pour informer les personnes sourdes sur l'actualité sanitaire, mais rien de ce genre n'était fait au Bénin.

Accepté en 2021, ce projet a pu voir sa réalisation en 2022 avec des conférences

à Bohicon le 26 février : <https://youtu.be/2BByeTauU7c>

à Porto-Novo le 21 mai : <https://youtu.be/vQSBLXPJzM>

à Parakou le 4 juin : <https://youtu.be/q7z0PjHutRo>

et des vidéos d'information spécifiques pour les personnes sourdes :

<https://www.youtube.com/watch?v=jVROFTaMAr0>

<https://www.youtube.com/watch?v=l7XSBvupqPU>

<https://www.youtube.com/watch?v=tzvWycGNDc>

<https://www.youtube.com/watch?v=QYkf1WKwz54>

puis des scénarios :

<https://www.youtube.com/watch?v=qv25n-1oj0>

<https://www.youtube.com/watch?v=xXLQqvpiaw>

<https://www.youtube.com/watch?v=gwqkpB9Owml>

7. Efficiace

• **Comment se concrétise le soutien des autorités gouvernementales au projet ?**

Fin Octobre 2020, l'Etat béninois a validé son rapport « du cadre décennal pour l'accélération de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 au Bénin ». L'objectif est de faire participer aussi bien les secteurs publics et privés que la société à la base dans cette dynamique de développement durable. C'est exactement la mission que s'est également fixée ASUNOES. Ensemble, ASUNOES-Belgique et ASUNOES-Bénin contribuent à 13 des 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU et plus particulièrement à l'objectif 4a : « Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes (ou adapter les établissements existants à cette fin) et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace ». Chaque année, ASUNOES-Bénin à travers le CAEIS fait ses preuves dans l'inclusion scolaire des élèves sourds tant au plan national que régional et international.

Malgré la contribution du CAEIS à l'épanouissement des sourds du Bénin depuis 1993, il ne bénéficie d'aucune aide de l'Etat. Les doléances à l'endroit du gouvernement sont toujours sans suite. La liste des principaux risques recensés dans le dossier déposé en juin 2018 reste intacte (point 13). Ni aide pour la cantine, ni prise en charge des salaires des professeurs, ni attention particulière aux élèves sourds au moment des examens en mettant en place des aménagements (interprétation en langue des signes, une salle de composition spécifique...). La raison invoquée étant le caractère privé du Centre, négligeant de prendre en considération l'aspect social et culturel assumé par ASUNOES-Bénin.

A chaque lancement par l'Etat des concours de recrutements des enseignants, plusieurs enseignants du centre réussissent et sont engagés dans les écoles publiques ordinaires. Le CAEIS perd ainsi ses enseignants déjà formés en langue de signes et en pédagogie inclusive. En conséquence, la pérennité de l'expérience acquise est en danger. Il y a quelques années, le centre a été obligé de fermer le second cycle du collège pendant quelques années avant de réouvrir. Une solution a été imaginée en partenariat avec l'établissement public du quartier, Collège de DOWA, pour l'accueil des élèves sourds dans les classes du lycée, ASUNOES-Bénin n'ayant plus à sa charge que le financement des interprètes en ASL. Les entretiens avec le directeur de l'établissement ont montré que c'était possible, mais cela nécessitait une autorisation au niveau du Ministère qui n'est jamais venue.

Comme chaque année, à la veille de la rentrée scolaire fixée au 19 septembre prochain, l'Etat béninois organise des journées de réflexion pédagogique qui sont imposées à tous les enseignants aussi bien des écoles publiques que des écoles privées : les enseignants des écoles publiques sont gratifiés de frais de

participation pendant que ceux des écoles qualifiées de « privées » ne reçoivent même pas le remboursement de leurs frais de transport.

Qui plus est, l'État béninois prélève l'AIB sur les prestations du projet financé par le WBI (conférences sur la sensibilisation à la vaccination). L'AIB, selon le code général des impôts au Bénin, est l'Acompte sur Impôt sur le Bénéfice prélevé sur les prestations", ce qui est étrange pour une action qui n'est pas censée dégager un bénéfice vu que ce n'est pas une action commerciale du fait que les prestations ne sont pas vendues.

Dans le même temps, les compétences du CAIES en matière d'éducation inclusive sont reconnues. Depuis 2017, la Fondation Claudine Talon y inscrit des élèves sourds ou entendants en difficultés scolaires. En 2018, un groupe du Partenariat Mondial pour l'Éducation a visité le CAIES comme exemple de modèle inclusif. Il s'agissait d'une forte délégation composée de plus de soixante personnalités venues de plus de cinquante pays différents. Depuis 2019, le gouvernement à travers le ministère des affaires sociales a inscrit plusieurs élèves sourds du Département des Collines au CAIES. Cela s'est réalisé dans le cadre d'un projet pilote d'inclusion scolaire des personnes en situation de handicap.

En 2022, sur la lancée des années précédentes, les résultats aux examens ont été particulièrement remarquables : <http://www.asunoeb-benin.org/articles/le-sournal-numerique/resultats-aux-examens-2022> Le niveau de réussite au baccalauréat des élèves sourds est très significatif : 2 admis sur 9 présentés en 2021 et 6 admis sur 9 en 2022 dont une mention assez-bien pour une candidate sourde.

La question se pose chaque année de la poursuite des études des élèves sourds ayant obtenu le baccalauréat. C'était l'objet de la rencontre qui a eu lieu le lundi 5 septembre au cabinet du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en particulier pour envisager l'accompagnement des élèves sourds dans les études supérieures qu'ils pourraient entreprendre.

Il faut rappeler qu'au Bénin, le CDA-ODD indique vouloir favoriser « un rôle du secteur privé, des organisations de la société civile pour des partenariats plus efficaces ». Aussi, le Plan Sectoriel de l'Éducation Post 2015 (PSE 2018-2030) prévoit « la définition et la mise en œuvre d'un cadre d'appui aux établissements privés de l'éducation de base » (PSE, page 91). Par ailleurs, la loi portant protection et promotion des droits des personnes handicapées stipule que « l'État, ainsi que les communautés à la base, fournissent aux établissements d'éducation inclusive les appuis technique, humain et matériel nécessaire à leur fonctionnement » (Article 34 de la Section III). Aussi, « l'Etat apporte une aide financière ou matérielle adaptée aux centres de formation professionnelle privés qui accueillent des personnes handicapées » (article 30 de la section III).

Actuellement, les associations partenaires compensent comme elles peuvent mais il reste par exemple encore une centaine d'élèves sourds qui ne peuvent être accueillis faute de pouvoir payer la scolarité. Le nombre des "parrainages" reste insuffisant et le montant ne couvre pas la totalité des coûts en particulier pour l'internat. Chaque année, le centre accuse des retards de paiements de salaires de plusieurs mois vis-à-vis de ses professeurs.

De tout ce qui précède, il est difficile de comprendre le manque d'engagement de l'Etat béninois vis-à-vis de cet établissement avec comme raison le caractère privé du CAIES. De notre côté, il nous semble que nous assurons notre mission, et ceci également grâce au soutien de la coopération belge. Une nouvelle fois, il nous semble toutefois que l'atteinte des ODD à l'horizon 2030 ne pourra se faire sans un engagement conséquent de l'Etat béninois.

- **Les ressources d'investissement et de fonctionnement mises à disposition par le bailleur ont-elles été gérées correctement et dans le temps prévu ? Ont-elles été disponibles et opérationnelles ?**

Les ressources d'investissement et de fonctionnement ont été opérationnelles et bien gérées dans le temps prévu.

- **Les ressources de fonctionnement locales ont-elles été disponibles et opérationnelles ?**

Les ressources locales ont été disponibles et opérationnelles.

- **Les ressources humaines locales ont-elles été mobilisées et disponibles suivant la planification ?**

Les ressources humaines locales ont été mobilisées et disponibles suivant la planification. Il s'agit entre autres des jeunes sourds et entendants, des adultes sourds, des interprètes en langue des signes, du comptable, du spécialiste du handicap et particulièrement de la surdit .

Toutefois, le projet de coop ration bilat rale 2022 (r alisation d'un manuel sp cialis  en langue des signes accompagnant le nouveau livre d'apprentissage du Fran ais mis   disposition des enseignants   la rentr e scolaire 2021 par le Minist re de l' ducation nationale b ninois. <https://leleaderinfobenin.net/info-benin-rentree-scolaire-2021-2022-des-ouvrages-de-francais-et-de-mathematiques-introduits-au-ci/>) a vu quelque retard dans sa r alisation du fait que l'avis n'a  t  connu qu'en juin, au moment des examens et   la veille des vacances scolaires. Par ailleurs, le projet relatif   la sensibilisation   la vaccination sur le COVID 19 a mobilis  beaucoup des  nergies disponibles.

8. Conclusions

- **A ce stade qu'elle est votre appr ciation d'ensemble sur le projet et le partenariat (en dix lignes maximum) ?**

Le soutien au CAEIS favorise de fa on concr te l' panouissement et l'inclusion scolaire et socio-culturelle des personnes sourdes au B nin. Si l'objectif global, qui est la p rennit  du Centre d'accueil, d'enseignement et d'int gration des sourds (CAEIS) n'est toujours pas assur  (pour les raisons indiqu es plus haut), malgr  tout, les objectifs sp cifiques sont atteints et permettent de renforcer la capacit  et le savoir-faire original de l' cole de Louho : Le niveau de r ussite aux examens pour les jeunes sourds comme pour les entendants s'am liore d'ann e en ann e. L' quipement des ateliers et l'orientation des  l ves vers les formations professionnelles se sont d velopp s au point que les locaux sont maintenant insuffisants pour recevoir tous les  l ves d sirieux d' tre form s en informatique. La formation en  nergie solaire ainsi que les activit s de transformation agro-alimentaires ouvrent des d bouch s. Pour une meilleure r ussite, un effort serait encore   faire pour r orienter les moyens   disposition du CAEIS, continuer de d doubler les classes du primaire et all ger les charges qui p sent sur le lyc e.

Nicole Fondeneige,
pr sidente d'ASUNOES-Belgique
le 16 septembre 2022

